

## **NOTE SYNTHÈSE**

### **DEUXIÈME FORUM LOCAL DE MAMBASA**

**DATE : 26 AU 27 MARS 2010**

#### **Introduction**

Il s'est tenu les 26 et 27 mars 2010, le deuxième forum provincial du projet « Mode de gestion des forêts des communautés locales en contribution à la lutte contre la pauvreté en RDC » qu'exécute Forests Monitor pour le compte du gouvernement congolais. Ce deuxième forum local organisé par la coordination du site de l'Ituri avec l'appui technique de la coordination nationale du projet s'est déroulé à la suite de la tenue des dialogues communautaires sur six thèmes et à la veille du deuxième et dernier forum provincial. Il a donc été question à cette occasion, comme au cours du premier forum local, de valider et d'enrichir les résultats des dialogues communautaires. La particularité de ce deuxième forum local a été la présentation des résultats des dialogues spécifiques avec les communautés autochtones pygmées et des résultats préliminaires de la cartographie des droits des communautés sur les espaces et les ressources forestières.

#### **Participants au forum local**

46 personnes ont pris une part active à ce deuxième forum local de Mambasa. On pouvait y compter les responsables locaux des services administratifs, les représentants de la société civile et des organisations internationales, les chefs de chefferies, de groupement et de localité, les représentants des communautés locales et une forte délégation d'autochtones provenant de différentes localités du Territoire de Mambasa. Le forum local a été ouvert et clôturé par l'administrateur de territoire assistant en charge de l'économie des finances et du développement, en lieu et place de l'Administrateur du Territoire empêché. La modération des travaux a été assurée par Irène Wabiwa qui représentait l'organisation CODELT, partenaire national du projet.

#### **Principales articulations du forum**

Le deuxième forum local de Mambasa s'est articulé autour des quatre éléments suivants :

- Présentation des résultats des dialogues communautaires
- Présentation des dialogues spécifiques avec les communautés autochtones
- Présentation des résultats préliminaires de la cartographie participative
- Approfondissement de la réflexion à travers les travaux en groupe

#### **Présentation des résultats des dialogues communautaires**

Préalablement à ce deuxième forum local, des dialogues communautaires ont été animés par les facilitateurs du site dans les quatre localités de Teturi, Mambasa, Biakato et Lolwa. Il ressort de la présentation faite par le coordinateur du site que les dialogues communautaires ont porté sur six thèmes et ont connu une participation active de plus de 500 personnes dont 126 femmes et 116 autochtones. Les sujets principaux abordés sont les suivants :

- Les forêts des communautés locales comme outil de développement
- Les institutions de gestion des forêts des communautés locales
- La gestion des bénéfices issus des forêts des communautés locales

- Le rôle du pouvoir coutumier dans la gestion des forêts des communautés locales
- La conciliation des usages individuels et le caractère des forêts des communautés locales
- La gestion des conflits liés aux forêts des communautés locales

Ces dialogues communautaires ont évidemment permis d'avoir une meilleure compréhension des aspirations des communautés locales, lesquelles doivent être prises en compte dans l'élaboration des instruments juridiques et techniques de gestion des forêts des communautés locales. Tous les rapports détaillés des dialogues communautaires sont disponibles à la coordination nationale du projet à Kinshasa.

#### Présentations des résultats des dialogues spécifiques avec les communautés autochtones

La particularité du site de l'Ituri réside entre autres dans la présence d'une forte densité de population autochtone Mbuti dont la vie est intimement liée à la forêt. Aussi est-il apparu nécessaire d'initier des dialogues particuliers avec ces communautés dont le mode de vie est dépendant de la forêt mais qui sont souvent marginalisées dans les processus de prise de décision relatives à la gestion des ressources forestières. Ces dialogues spécifiques ont été animés par les facilitateurs de la DGPA (Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones), un réseau d'organisations spécialisées dans l'accompagnement des peuples autochtones en RDC. Il ressort du rapport présenté par la DGPA que les dialogues avec les peuples autochtones se sont déroulés dans deux communautés autochtones différentes (Nduye et Epulu) et ont porté sur les huit thèmes suivants :

- Le statut de la forêt
- Les droits fonciers coutumiers des peuples autochtones
- Les institutions de gestion des forêts des communautés locales
- La gestion des conflits liés à la gestion des forêts des communautés locales
- Le rôle du pouvoir coutumier dans la gestion des forêts des communautés locales
- Faire des forêts des communautés locales un véritable outil de développement
- La gestion des bénéfices
- Conciliation des intérêts individuels et le caractère collectif des forêts des communautés locales

Plusieurs centaines d'autochtones pygmées, hommes et femmes ont participé à ces dialogues spécifiques dans les deux communautés sus mentionnées et qui accueillaient en réalité non seulement les habitants des communautés hôtes, mais aussi des représentants d'autres communautés autochtones venus participés aux dialogues.



Il est apparu que la situation des peuples autochtones n'est pas identique sur toute l'étendue du Territoire de Mambasa. Les principales différences apparaissent dans leurs rapports avec les communautés Bantou voisines. Si à Epulu les relations sont plus tendues et les autochtones se disent marginalisés et discriminés par leurs voisins et frères, à Nduye par contre les relations Mbuti-Bantou semblent plus cordiales et les premiers sont plus ou moins impliqués dans la gestion des ressources forestières et le partage des bénéfices qui en découlent. Dans ces conditions, les deux communautés envisagent une forêt gérée de façon conjointe selon des règles d'équité qui doivent être préalablement établies. Par ailleurs les

communautés d'Epulu ne pourront pas solliciter des concessions sur leurs forêts coutumières en raison de la présence de la Réserve de Faune à Okapi (RFO) qui occupe l'essentiel de leur terroir traditionnel. Dans tous les cas, les deux communautés considèrent les pressions actuellement exercées sur « leurs » forêts soit par l'exploitation artisanale, le braconnage ou même la RFO, comme une véritable menace à leur survie.

#### Présentation des résultats préliminaires de la cartographie participative

La cartographie participative des droits sur les espaces et les ressources a été réalisée par l'Organisation Concertée des Ecologistes et Amis de la Nature (OCEAN) et avait pour objectif principal d'identifier sur un espace ou un site donné tous les titulaires de droits et de cartographier les différents types et étendus des droits. Cet exercice permettra d'identifier l'enchevêtrement des droits et de réfléchir sur les voies et moyens de les régler dans le cadre d'une réglementation appropriée. Cet exercice devrait aussi permettre de réfléchir sur le rôle juridique de la cartographie et son utilité dans le processus d'obtention et de gestion des forêts des communautés locales. Les droits de quatre clans Babofi, Bapusungwe, Bapusome du groupement Teturi ont été cartographiés et couvrent une superficie totale de 67 450 ha. Il est important de continuer des discussions avec ces différents clans pour savoir si cette superficie représente une seule forêt ou plusieurs forêts des communautés locales. Dans tous les cas, il faudra en définir de façon participative les modalités de gestion, quel qu'en soit le cas de figure.

Cet exercice de cartographie participative à Teturi a permis de tirer un certain nombre de leçons et de recommandations qui ont été partagées avec les participants au deuxième forum local de Mambasa. Il a notamment été constaté que les limites des terroirs traditionnels ne sont pas toujours maîtrisées par des ayants droits, surtout en l'absence de limites naturelles. Ceci pourrait indiquer que, contrairement à une assertion assez répandue, les terroirs traditionnels ne sont pas toujours inextensibles comme on a souvent l'habitude de penser. Il a été aussi constaté un enchevêtrement de droits entre les ayants droits coutumiers et ceux à qui ils ont cédé des droits d'utilisation. Beaucoup de communautés ont perçu la cartographie participative comme un exercice de délimitation des villages ou des groupements, d'où la tendance pour certains à pousser les limites plus loin que prévue. La leçon tirée est la nécessité d'une sensibilisation et d'une information appropriées des communautés concernées et surtout l'implication des communautés voisines pendant la cartographie. Ceci pourrait limiter un certain nombre de conflits de limites entre les communautés.

Les différentes présentations ont fait l'objet de riches et vifs échanges entre les participants, desquels il faut retenir que les représentants des autochtones ont souhaité entrer en possession de documents officiels qui sécurisent leurs droits sur leurs forêts et sans lesquels ils ne peuvent participer efficacement à sa protection et encore moins bénéficier de son exploitation.

Les participants ont aussi émis quelques doutes sur la volonté politique du gouvernement de responsabiliser davantage les communautés locales dans la gestion des ressources forestières d'autant plus que « le sol et le sous sol » continuent d'être la propriété exclusive de l'Etat.

#### Travaux de groupes

L'ensemble des présentations ont fait l'objet d'un approfondissement dans les travaux en groupe. Au total, six groupes de travail ont été constitués sur la base des six derniers thèmes de dialogues communautaires. A l'issue des travaux de groupe, des recommandations proposées ont été validées en plénière, constituant ainsi les recommandations du deuxième forum local de Mambasa.

Pour les participants au deuxième forum local de Mambasa, les forêts des communautés locales pourraient constituer un véritable outil de développement local, à conditions que des activités génératrices de revenus soient identifiées et développées et que la gestion de ces revenus se fasse de façon transparente et équitable. Les principales activités qu'on pourrait développer tournent autour de l'agriculture, du tourisme et des services environnementaux. Pour certains participants toutefois, le fait que la RFO occupe l'essentiel de leur terroir traditionnel constitue une contrainte pour leur développement socio-économique.

Au sujet des institutions de gestion des forêts des communautés locales, les participants ont suggéré que soient mises en place des institutions susceptibles d'assurer une meilleure gouvernance (participation communautaire, capacités et efficacité, suivi et contrôle de la gestion) des forêts des communautés locales.

En ce qui concerne la gestion des bénéfices que pourraient générer les forêts des communautés locales, les participants ont suggéré la réalisation d'un plan de développement qui définirait les priorités de la communauté en termes de développement. Ce plan devra être développé de façon participative et être équitable et non discriminatoire pour l'ensemble des composantes de la communauté, les préoccupations des autochtones devant être prises en compte. Les représentants autochtones ont beaucoup insisté sur ces

principes d'équité et de non discrimination lorsque la forêt est gérée de façon conjointe par les autochtones et les bantous. A la question de savoir s'il serait souhaitable pour les autochtones de disposer de leurs forêts propres, il existe une grande ambiguïté dans les réponses. En privé en effet, les autochtones, surtout ceux qui vivent à Epulu, demandent des « documents » pour sécuriser leurs espaces. En public par contre, ils souhaitent cogérer l'espace forestier avec leurs voisins bantous comme au temps de leurs ancêtres où il existait une entente cordiale et l'entraide entre les deux communautés. Cette position est soutenue par les bantous qui accusent les ONG d'instrumentaliser les pygmées et de les opposer les uns aux autres.

Le rôle du pouvoir coutumier dans la gestion des forêts des communautés locales a été difficile à définir de façon précise et concrète. On assiste en effet à une crise de confiance entre les chefs coutumiers les autres membres de la communauté. Les derniers soupçonnent en effet les premiers de jouir tout seul des fruits de l'exploitation artisanale des forêts. Toutefois, les participants au forum local à l'unanimité pensent que les capacités du pouvoir coutumier doivent être renforcées afin qu'il puisse jouer son rôle dans le développement de leurs localités. Par ailleurs, ils recommandent que les forêts des communautés locales soient gérées par une « barza » ou comité mixte auquel participent toutes les composantes de la communauté.

Les participants ont aussi plaidé pour une cohabitation pacifique entre les communautés autochtones et bantoues. Les relations jadis cordiales entre ces deux communautés ont été détériorées par le modernisme, l'argent et l'exploitation forestière artisanale. Dans les conflits qui pourraient survenir du fait de la gestion conjointe des forêts des communautés locales, les protagonistes doivent privilégier la voie de la négociation et de la médiation avec le recours aux vieux sages et aux chefs coutumiers. Le chef de groupement de Teturi a d'ailleurs reconnu que les dialogues communautaires et la cartographie participative ont permis d'améliorer de façon substantielle les relations entre Bantou et pygmées qui, à ces occasions, étaient appelés à travailler ensemble.

Pour les participants au forum local la plupart des conflits qui surviennent dans leur région sont le fait de trois facteurs : (a) la présence d'une aire protégée qui limite leurs droits d'accès aux ressources forestières, (b) l'exploitation artisanale qui ne profite pas aux populations et qui détruit la forêt et (c) les problèmes de limites entre communautés.

L'ensemble de ces réflexions et recommandations du forum local feront l'objet d'un approfondissement au cours du forum provincial qui sera organisé ultérieurement.

Fait à Mambasa, le 27 avril 2010

Le comité de gestion du site

